



Ce qu'il faut retenir de la 11ème session ordinaire des ministres du Conseil de l'Entente

Après des années de léthargie, le Conseil de l'Entente se revitalise davantage au service de la paix et du développement de la sous région. Après le comité des experts de la mère des organisations sous régionales en début de cette semaine, c'est le tour des ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil, de se retrouver ce vendredi 14 juillet à Lomé pour leur 11^{ème} session ordinaire.

La réunion a été présidée par le ministre togolais des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, Robert Dussey qui avait à ses côtés, le Secrétaire exécutif de l'organisation, Patrice Kouamé et le Président de la Commission de la CEDEAO, Alain Marcel de Souza.

Cette 11^{ème} session ordinaire des Ministres du Conseil de l'Entente s'est essentiellement penchée sur la mobilisation des ressources pour la réalisation des projets de développement sur la base d'un renforcement de coopération entre les Etats membres sur les plans politique, économique, sécuritaire et socioculturel.

Les participants à cette session ont également examiné le

niveau de mise en œuvre des recommandations issues de la session passée, l'état de la gouvernance politique et sécuritaire de l'année précédente, les comptes financiers de l'exercice 2016, et les textes relatifs à la réforme du Centre de Formation pour l'Entretien Routier (CERFER), de même que la question de son financement.

Selon le Secrétaire exécutif du Conseil, la situation économique est bonne au sein des pays membres dans la mesure où la moyenne des taux de croissance est de 5,5 %. De plus, le taux d'inflation est presque nul dans un environnement marqué par la baisse des cours de matières premières.

Au niveau de la coopération et du développement, Patrice Kouamé a souligné les multiples réalisations qui améliorent le quotidien des populations notamment les projets d'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé entre autres.

Ces progrès réalisés ces dernières années ont été salués par le ministre Robert Dussey qui a par ailleurs souhaité que les Etats œuvrent davantage en faveur de la paix et du développement socioéconomique dans la région.

Des accords de partenariat ont été signés dans ce sens entre le Conseil de l'Entente, le Groupe ACP et la CEDEAO. Ces initiatives du Secrétariat Exécutif ont abouti à la tenue à Lomé d'une réunion technique entre la CEDEAO et le Conseil de l'Entente le 29 mars dernier avec l'adoption d'une feuille de route.

« Cette feuille de route aboutira à la réalisation de projets communs CEDEAO-Conseil de l'Entente-groupe ACP, notamment dans les domaines de la libre circulation, la paix et la sécurité, l'agriculture, l'énergie et les infrastructures pour ne citer que ceux-là », a fait savoir le ministre Robert Dussey.

Les conclusions des travaux de cette 11^{ème} session ordinaire

ont été présentées en fin de journée par Patrice Kouamé au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, Président en exercice du Conseil de l'Entente.

Cris DADA



Miss Togo 2017 : Le comité renoue avec les phases régionales

La finale de l'édition 2017 de l'élection de la plus belle jeune fille togolaise aura lieu le 26 août prochain au Palais des Congrès de Lomé. Le comité d'organisation de l'élection Miss Togo renoue pour le compte de cette année avec les super-régionales qui permettront de retenir au finish, 20 candidates pour la grande finale de cette manifestation culturelle qui célèbre la beauté de la jeune fille togolaise.

Après deux années de casting pour la présélection des candidates, le comité d'organisation a décidé de revenir à l'ancienne mode de sélection pour des raisons bien précises.

« Nous avons juste voulu ne pas tout le temps faire la même chose. On a fini avec le casting et nous retournons aux super-régionales juste pour animer la vie culturelle de nos régions qui souffrent déjà de ce manque d'activités culturelles », a

expliqué Gaspard Baka, président du comité Miss Togo.

Selon le programme présenté jeudi à Lomé, la première super-régionale aura lieu le 22 juillet prochain au Palais des Congrès de Kara pour les candidates des régions des Savanes, de la Kara et Centrale, et la deuxième prévue le 29 juillet à Lomé pour les régions des plateaux et maritime.

A un peu plus d'un mois de la fin de son mandat, la Miss Togo 2016 dresse un bilan satisfaisant de ses activités. Pour D'ALMEIDA Kokoè Mawubedzro Balbina, il s'agit en effet d'un mandat satisfaisant passé entre le Togo et la France.

« J'ai mené des actions par rapport au thème de mon mandat qui est la protection de l'environnement. J'ai fait de la sensibilisation auprès des jeunes du Togo et d'ailleurs. J'ai réussi à garder mes deux passions que sont l'étude et le journalisme. J'ai voyagé et vécu des choses extraordinaires. Je pense qu'en tant que Miss, j'ai pu représenter mon pays le Togo », s'est-t-elle réjouie.

Il faut rappeler que le concours Miss Togo est à sa 23^e édition cette année. Les inscriptions prennent fin le Mardi 18 Juillet 2017.

Pour postuler à ce concours, les jeunes filles doivent être de nationalité togolaise, jouir d'une bonne moralité, avoir entre 18 et 25 ans, une taille minimum de 1m70. Elles doivent également savoir s'exprimer correctement en français, être célibataire sans aucun engagement ni précédemment mariée ni divorcée.

David



Visite de travail du Chef de l'État gabonais Ali Bongo Ondimba au Togo

Le Chef de l'État gabonais Ali Bongo Ondimba a effectué ce jeudi à Lomé, une visite de travail sur invitation de son homologue togolais Faure Gnassingbé. Au menu des échanges entre les deux personnalités, le renforcement des liens de coopération et d'amitié non seulement entre le Togo et le Gabon, mais aussi entre les communautés économiques des États de l'Afrique de l'ouest et du centre.

Respectivement Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), Faure Gnassingbé et Ali Bongo Ondimba ont abordé les questions relatives à la sécurité et aux défis économiques au sein de ces deux espaces régionaux.

Dans sa déclaration à la presse, Ali Bongo Ondimba a en effet indiqué avoir discuté avec son homologue togolais de la meilleure manière dont les deux régions pourraient s'entendre pour lutter efficacement contre divers fléaux dont le terrorisme.

« Nous avons discuté sur un certain nombre de sujets qui concernent nos deux sous régions, principalement le sujet d'inquiétude qui concerne la sécurité et le terrorisme.

Plusieurs de nos pays sont impliqués dans une lutte contre le terrorisme notamment Boko Haram ; Et ceci a un fort impact sur le développement économique de nos deux régions. Ce sont des sujets d'inquiétude pour nous tous, et nous avons discuté de la meilleure manière dont nos deux régions pourraient s'entendre pour lutter contre ce fléau», a-t-il ajouté.

«La question du terrorisme ne préoccupe pas uniquement la CEDEAO, mais aussi la CEEAC. Nous essayons de faire en sorte que les deux organisations puissent mieux coopérer pour lutter contre ce fléau qui doit être combattu dans un cadre international» a pour sa part déclaré Faure Gnassingbé.

Les deux personnalités se sont par ailleurs convenues de la nécessité de renforcer davantage la coopération bilatérale pour le bien des populations des deux pays.

Il faut souligner que c'est la première visite officielle du Président gabonais en terre togolaise.

David



**COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE
CONSEIL DES MINISTRES DU**

JEUDI 13 JUILLET 2017

Le Conseil des Ministres s'est tenu, ce jeudi 13 juillet 2017, au palais de la Présidence de la République, sous la présidence du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

Le conseil a :

- étudié en deuxième lecture un (01) avant-projet de loi ;
- examiné et adopté quatre (04) décrets ;
- écouté deux (02) communications ;
- et un (01) divers.

Au titre de l'avant-projet de loi

Le conseil a poursuivi l'étude de l'avant-projet de code foncier et domaniale.

Au titre des décrets

Le Conseil des Ministres a adopté quatre décrets permettant la finalisation du processus de transformation du groupe Togo Telecom. Il s'agit d'une étape charnière dans ce processus de transformation du Groupe TOGO TELECOM.

Le premier décret adopté par le conseil porte création, attributions et organisation de la société Holding Togolaise des Communications Electroniques (provisoirement abrégée TOGOCOM).

Propriété de l'Etat togolais, TOGOCOM, la société mère, est dotée d'un capital social de 1 000 000 000 F CFA. Elle est garante de l'efficacité du groupe dont elle définit la stratégie. A ce titre, elle fixe les objectifs et contrôle les résultats des filiales qu'elle détient à 100%.

Le second décret porte création, attributions et organisation de la filiale Infrastructure, temporairement dénommée « Togo InfraCom ». Cette filiale est en charge des investissements à long terme ainsi que de la construction et de l'exploitation des infrastructures fixes et mobiles.

Le troisième décret porte création, attributions et organisation de la filiale Service, temporairement dénommée « Togo ServiceCom ». Cette filiale propose des offres convergentes et innovantes (voix et Internet, fixe et mobile) aux clients particuliers et aux entreprises.

Enfin, le quatrième décret porte création, attributions et organisation de la filiale Installation et support à la maintenance, temporairement dénommée « TogoInstalCom ». Elle est responsable de l'installation, de la réparation et de la maintenance des équipements.

Chacune de ces filiales est dotée d'un capital social de 500 000 000 F CFA.

Avec l'adoption de ces décrets le gouvernement engage de façon concrète la réorganisation du Groupe TOGO TELECOM pour le rendre plus efficace.

Les bénéfices attendus pour notre pays sont multiples : l'amélioration de la qualité des services à la clientèle ; l'extension de la couverture de l'Internet très haut-débit à l'ensemble de la population et la baisse significative des prix qui devront s'aligner sur les prix les plus bas du continent.

Toutes aussi désireuses d'offrir un meilleur service aux clients et de permettre à notre pays d'accéder aux nouvelles opportunités qu'offrent les TIC, la direction et les équipes de Togo Télécom et de Togo Cellulaire sont pleinement engagées dans ce processus de transformation du Groupe.

Il est important de rappeler que cette transformation est une

opération interne qui n'affecte pas les services et les opérations courantes ; les sociétés Togo Télécom et Togo Cellulaire étant rattachées en l'état à TOGOCOM.

En attendant la mise en place effective des nouvelles structures, le conseil a instruit la ministre des postes et de l'économie numérique d'étudier avec toute l'attention nécessaire les aspects sociaux, techniques et financiers de cette transformation afin que celle-ci réponde aux objectifs poursuivis par le gouvernement.

Le gouvernement réitère sa ferme volonté de développer les secteurs des services de téléphonie fixe et mobile et d'internet, les infrastructures et les services de maintenance et de contribuer au développement économique de la République Togolaise pour en faire une vitrine au sein de la sous-région.

Au titre des communications,

La première communication présentée par les ministres chargés des enseignements primaire et secondaire, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est relative au déroulement des examens de fin d'année scolaire 2016-2017.

Il est à noter que les examens ont démarré depuis le 06 juin 2017, conformément au découpage de l'année scolaire et se poursuivent dans l'enseignement technique et l'enseignement général sans incident majeur. L'effectif global des candidats aux différents examens cette année est de 454 030 candidats, soit une augmentation de 4,2% par rapport à l'année dernière.

Relativement aux résultats du Baccalauréat 1ère partie (BAC I), le taux moyen de réussite à l'écrit dans l'enseignement général et dans l'enseignement technique est en dessous de 60%, soit respectivement de 52,24% pour l'enseignement général et 57,61% pour l'enseignement technique.

Le conseil félicite les différents acteurs qui ont permis le bon déroulement de l'année scolaire en cours.

La deuxième communication suivie par le conseil est relative aux conclusions des missions de repérage et d'évaluation des sites touristiques dans les régions Maritime, des Plateaux, de la Kara et des Savanes.

Cette première phase des missions vise à dresser un état des lieux des sites en exploitation et à recenser ceux qui ont une réelle valeur touristique. Ainsi, 18 sites naturels et culturels de notre pays ont été identifiés à ce jour.

Ces missions vont se poursuivre pour permettre, en collaboration avec les préfets, les chefs traditionnels et guides locaux en charge de ces différents sites, d'établir un plan d'aménagement, d'entretien et de valorisation des sites touristiques de notre pays pour faire du secteur du tourisme, un véritable levier de développement créant richesses et emplois pour nos populations.

Au titre des divers,

Le conseil a suivi un compte rendu relatif à l'organisation des cérémonies de purification sur l'ensemble du territoire national conformément aux recommandations de la CVJR et mise en œuvre par le HCRRUN.

Les cérémonies se sont particulièrement caractérisées par l'exécution dans toutes les préfectures de notre pays des rites traditionnels, de la prière musulmane, de la prière du conseil chrétien.

Il convient, par ailleurs, de rappeler que la prière catholique avait été déjà célébrée le 14 avril 2017. Ces différentes célébrations se sont bien déroulées avec un engouement remarquable au niveau de la population.

Le conseil tient à adresser, à cet effet, ses félicitations et

remerciements aux populations, aux prêtres traditionnels, à l'Union musulmane, au conseil chrétien, à la conférence épiscopale, à la chefferie traditionnelle ainsi qu'aux forces de l'ordre et de sécurité pour leur implication directe dans l'organisation des cérémonies de purification et leurs prières de circonstance.

Fait à Lomé le 13 juillet 2017,

Le Conseil des ministres



Une délégation togolaise à Genève pour les travaux du sixième examen global de l'aide pour le commerce

C'est ce 14 juillet que prendra fin à Genève en Suisse, le sixième examen global de l'aide pour le commerce, organisé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Une délégation togolaise conduite par la Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Bernadette LEGZIM-BALOUKI, participe à ces travaux démarrés depuis mardi dernier sous le thème « Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable ».

Il est question à cet examen, de parvenir à remédier aux contraintes qui pèsent sur l'offre et l'infrastructure commerciale dans les pays en développement dont le Togo.

En effet, l'examen global de 2015 avait souligné à quel point le coût élevé des transactions commerciales peut ralentir la croissance et le développement, en évinçant des marchés mondiaux, de nombreux fournisseurs des pays en développement.

A cette occasion, un débat de haut niveau sera organisé sur le programme Cadre Intégré Renforcé d'Assistance Technique liée au commerce (CIR), qui est un programme multi-donateurs de l'Aide au commerce en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA).

Le Togo présentera à ces assises, les principaux résultats obtenus en matière de mobilisation des ressources, de durabilité, d'appropriation au niveau national ou d'intégration du commerce grâce aux soutiens du CIR. En outre, le pays compte saisir l'occasion pour rencontrer de nouveaux partenaires pouvant être associés au portefeuille des donateurs du Togo.

En effet, depuis l'accession du Togo à ce programme CIR en mai 2008, deux grands projets ont été financés. Il s'agit notamment d'un projet relatif au renforcement des capacités techniques des structures d'appui au commerce sur une période de cinq ans (2012-2017) pour un montant de 1,5 millions de dollars US et celui relatif au renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja sur une période de trois ans (2015-2018) pour un montant de 3 millions de dollars US.

Cris DADA



Le Togo participe à une formation de l'OMT à Madrid en Espagne

Le Togo représenté par son Ministère du tourisme, participe depuis le 07 juillet à Madrid en Espagne et à la Principauté d'Andorre, à un séminaire de formation sur l'importance de la communication dans la maîtrise et la gestion d'une crise dans le tourisme.

C'est une initiative de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en collaboration avec la Fondation Unwto-Themis qui vise à limiter les impacts négatifs des crises dans ce secteur d'activité, ceci par une réponse efficace, ponctuelle et responsable aux besoins d'information de toutes les parties prenantes du secteur.

Cette formation qui prendra fin le 17 juillet prochain, fournira aux participants des connaissances, compétences et outils afin de mener des réflexions sur les éléments essentiels de la communication en temps de crise, les relations avec les médias et surtout l'utilisation des réseaux sociaux pour sauver le secteur du tourisme en temps de crise.

La Rédaction



Tony BLAIR voit un avenir « plein d'opportunités » pour le Togo...

Afin d'apprécier les opportunités d'investissement qu'offre le Togo, l'ancien Premier ministre Britannique Tony Blair est en visite dans le pays. Accompagné par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, il a visité mercredi, le Port Autonome de Lomé, l'unique en eau profonde de la sous-région et l'un des poumons de l'économie togolaise.

Tony BLAIR a eu l'occasion d'apprécier les potentialités et les capacités opérationnelles de cette plateforme portuaire avant de féliciter des efforts du Togo en matière de développement économique.

« Je suis très content d'être ici au Togo. Je vais faire tout ce que je peux pour aider le développement du pays. Il y a un potentiel énorme pour le Togo. J'ai vu ce matin le développement du port qui est de grande importance pour le pays, et puis je crois qu'il y a de grandes opportunités pour l'industrie, la réduction de la pauvreté et je crois que l'avenir du Togo est plein d'opportunités (...) », a déclaré l'ancien Premier ministre Britannique.

Il faut souligner que Tony Blair est à la tête d'une

institution qui porte son nom (Tony Blair Institute) œuvre pour la recherche de solutions contre la pauvreté dans différents pays.

Cris DADA



Togo/ Lancement de la 2ème édition du « prix du volontaire de l'année »

Stimuler et valoriser l'engagement volontaire auprès des jeunes au Togo, tel est l'objectif du concours national dénommé « prix du volontaire de l'année » instauré par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). La deuxième édition de ce concours a été officiellement lancée au cours d'une conférence de presse animée ce mercredi à Lomé par Omar Agbangba, Directeur général de l'ANVT et Moussa Bah, représentant-résident de France-Volontaire au Togo.

Le « prix du volontaire de l'année » permet à l'ANVT de reconnaître, au-delà de leur fiche de mission, le rôle que jouent les volontaires au Togo et de mettre en avant leurs capacités à transformer, à modeler et à stimuler les couches vulnérables en faveur du développement.

Pour l'Agence en charge de la gestion du volontariat au Togo,

c'est également une manière de valoriser l'engagement des volontaires au service du développement et de faire connaître cet engagement aux partenaires en développement et à toute la population togolaise.

Le Directeur général de l'ANVT a expliqué que le prix est divisé en deux catégories selon le type de volontariat (national et international) et concerne au total cinq (05) thématiques notamment la santé, l'éducation, l'administration sociale et développement communautaire, l'environnement-agriculture, la justice-droit-équité et genre.

Contrairement à celle de l'année précédente, l'édition de cette année est en effet ouverte aux volontaires internationaux et à toutes les vagues de volontaires nationaux œuvrant dans les domaines en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Pour être éligible au prix, le volontaire national en mission dans les domaines concernés, doit montrer et valoriser ses activités. *« La deuxième catégorie concerne les volontaires internationaux en mission au Togo dans les mêmes secteurs et qui vont également montrer ce qu'ils sont en train de faire pour le développement du Togo »*, a jouté Omar Agbangba.

La date limite de l'envoi des candidatures pour le concours est prévue pour le 19 août prochain. La cérémonie de remise des prix est fixée au 05 décembre 2017.

Les candidatures sont enregistrées dans les différents centres de volontariat du pays.

David



Togo/ Deux individus arrêtés en possession de 4 pointes d'Ivoire et 6 peaux d'espèces protégées

Le 26 juin 2017, deux personnes ont été arrêtées à Dapaong, dans le nord du Togo, pour trafic de quatre (4) pointes d'ivoire, deux (2) peaux de ratel, une (1) peau de civette, deux (2) peaux de serval et une (1) peau de chacalau cours d'une interpellation menée par les agents du commissariat de la ville de Dapaong, en collaboration avec EAGLE-Togo.

Les deux trafiquants s'apprêtaient à livrer quatre (4) pointes d'ivoire, et six (6) peaux d'espèces protégées dont deux (2) peaux de ratel, une (1) peau civette, deux (2) peaux de serval et une (1) peau de chacal contenues dans deux sacs, dans un hôtel de la ville, quand ils ont été arrêtés par les agents du commissariat de police de Dapaong en collaboration avec EAGLE-Togo.

Il s'agit des nommés Kamyabre Ménobe, boucher de viande d'âne à Lomé et de son petit frère Kamyabre Kanfèngne, tous de nationalité togolaise.

Les deux trafiquants sont arrivés dans un hôtel de la ville de Dapaong à bord de deux motos avec les produits. Les agents du commissariat de police de Dapaong, ont suivi les gestes des

présumés trafiquants qu'ils ont filé jusqu'à l'hôtel, où les produits doivent être vendus. Les deux trafiquants ont été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à sortir les pointes d'ivoire et les peaux des espèces protégées des deux sacs.

Les présumés trafiquants ont déclaré que pour traverser les frontières, l'ivoire est emballée dans un carton de télévision d'écran plasma et les peaux sont emballées dans son sac à dos. Le tout transporté sur sa moto, rentre au Togo soit par Pogno ou par Djambendi ou encore par Cinkassé

Kampyabre Kanfèngne, fauteur de trouble, ayant entravé le travail des agents de la sécurité et créé une violence, dans ses propos, devant les agents de police, reconnaît qu'il y a des espèces protégées et c'est pour cette raison qu'il ne voulait pas de ce business.

Kampyabre Ménobe, le grand frère, reconnaît qu'il est le démarcheur des produits tandis que le trafiquant basé au Burkina Faso est le fournisseur et collecteur. Il fournit également la contrebande de la faune à ses clients. L'année dernière, le même genre de situation a été observé à Dapaong où quatre personnes ont été arrêtées pour trafic d'ivoire.

L'éléphant est une espèce faunique menacée d'extinction au Togo. La détention de l'ivoire, son transport et sa commercialisation sans autorisation sont formellement interdits et punis par les dispositions du nouveau code pénal, de la loi-cadre sur l'environnement et du code forestier du Togo. Si les présumés trafiquants sont reconnus coupables, ils encourent une peine de 6 à 24 mois.

Le trafic de la peau des espèces animales protégées est bien plus discret que celui de l'ivoire, mais tout aussi juteux que meurtrier pour les espèces animales protégées. Ainsi, des milliers de chacals, de ratels, de civettes, de servals et d'autres espèces animales protégées sont tués chaque année en Afrique pour leurs peaux, exportées souvent illégalement vers

la Chine pour les besoins de la médecine traditionnelle.

Les trafiquants appartiennent à un réseau international avec des fournisseurs dans de nombreux pays. Corruption, braconnage, puis vente illicite des espèces protégées, sont des crimes intimement liés. Dans ces cas de vente de peaux d'espèces protégées, la corruption est au beau fixe, du braconnage jusqu'à la vente illicite. Des fois, les agents de sécurité, ou même les agents de justice, traitent avec les trafiquants qui sont du coup protégés.

(EAGLE-Togo)



L'AFD va augmenter son enveloppe financière en faveur du Togo

Les relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la France sont au beau fixe. Vielle de plusieurs années, l'excellente qualité de ces relations a été encore une fois évoquée mardi à Lomé par Marc Fonbaustier, Ambassadeur de France au Togo, reçu en audience par le Premier ministre Komi Sélom Klassou.

La rencontre a été l'occasion pour le diplomate français de faire le point de cette coopération au Chef du Gouvernement et

de voir dans quelle mesure elle pourrait être renforcée davantage. L'augmentation de l'enveloppe financière de l'Agence Française de Développement (AFD) en faveur du Togo et les domaines d'interventions qui seront définis par les deux pays, ont été les points essentiels abordés au cours des échanges.

Marc Fonbaustier a en effet annoncé que grâce à l'accord du Togo avec le FMI qui a été noué le 5 mai dernier, l'AFD va pouvoir augmenter très substantiellement ses enveloppes de coopération.

« Il était normal, que je vienne voir le Premier ministre qui assure la régulation des décisions interministérielles pour voir quel était les secteurs prioritaires à ses yeux pour que nous soyons bien en phase avec ce que fera la France et ce dont a besoin le Togo », a-t-il fait savoir tout en se félicitant de l'ambiance cordiale et amicale qui a prévalu au cours des échanges avec le Premier ministre togolais.

Aucun montant n'a été précisé pour le moment.

La Rédaction